

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

N° Spécial

5 juillet 2017

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDCS du 5 juillet 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	Page
DDCS n° 2017-061	30.06.2017	Arrêté portant modification de la composition du conseil de famille des pupilles de l'Etat n° 2 des Hauts-deSeine.	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ARRETE DDCS N°2017-061 DU 30 JUIN 2017 PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ETAT N°2 DES HAUTS-DE-SEINE

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- **Vu** le décret du 15 décembre 2014 portant nomination de Monsieur Thomas FAUCONNIER, en qualité de sous-préfet chargé de mission auprès du préfet des Hauts-de-Seine :
- **Vu** le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET, en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;
- Vu l'arrêté MCI n° 2016-47 du 5 septembre 2016 portant délégation de signature à Monsieur Thomas FAUCONNIER, sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville et l'égalité des chances ;
- **Vu** l'arrêté DDCS n°2016-102 du 12 septembre 2016 portant désignation des membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°2 des Hauts-de-Seine ;
- **Vu** la lettre du 10 juin 2017 de Madame le docteur Anne MEDEVIELLE proposant sa candidature en qualité de personnalité qualifiée ;
- **Vu** le message électronique du 15 juin 2017 confirmant la démission de Monsieur Stéphane HUOT, personnalité qualifiée ;

Sur proposition de Madame la Directrice départementale de la cohésion sociale,

ARRÊTE

Article 1 : l'article 1 de l'arrêté n°2016-102 du 12 septembre 2016 portant désignation des membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°2 des Hauts-de-Seine est ainsi modifié :

Est nommée en tant que membre du conseil de familles des pupilles de l'Etat n°2 des Hauts-de-Seine, en remplacement de M. Stéphane HUOT, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 11 septembre 2022 :

Madame le docteur Anne MEDEVIELLE, médecin scolaire, en qualité de personne qualifiée;

Ont été nommés pour une durée de 6 ans et poursuivent donc leur mandat en cours en tant que membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°2 du département des Hauts-de-Seine, jusqu'au 11 septembre 2022 :

Madame Véronique THEUNISSEN, titulaire, membre de l'Union départementale des Associations Familiales (UDAF) des Hauts-de-Seine ;

Madame Sylvie ODIER, suppléante, membre de l'Union départementale des Associations Familiales (UDAF) des Hauts-de-Seine ;

Madame **Gisèle LERMIGNY**, directrice du Pôle Enfance de l'association « les Papillons Blancs Rives de Seine », en qualité de personnalité qualifiée.

<u>Article 2</u>: les autres dispositions de l'arrêté n°2016-102 du 12 septembre 2016 portant désignation des membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat n°2 des Hauts-de-Seine demeurent inchangées.

<u>Article 3</u>: Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et Madame la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Nanterre, le 30 juin 2017

Pour le Préfet et par délégation, Le Sous-préfet chargé de la politique de la ville

Thomas FAUCONNIER

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale Cellule CRD - DA - RAA

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication:

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex
Courriel: courrier@hauts-de-seine.gouv.fr
Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21
Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/